

De la porte à la colline de Bagnolet, l'axe Galliéri-La Noue

L'évolution des quartiers sud de Bagnolet interrogent le devenir de la porte de Bagnolet et son positionnement dans l'Est parisien.

Suite à une étude menée en 2008 par l'Apur sur le quartier de la porte de Bagnolet, la Ville de Bagnolet a souhaité élargir les réflexions sur l'évolution urbaine des quartiers sud de la commune, isolés par l'autoroute A3. Le long de cet axe qui court du plateau au fond de vallée, les grands équipements régionaux du pôle Galliéri jouxtent les ensembles résidentiels modernes et populaires de la Noue et de la Fosse aux Fraises. Ailleurs, le long du boulevard Périphérique et de l'avenue de la République qui relie Paris à Montreuil, des quartiers plus anciens mélangent grands entrepôts, activités artisanales, équipements publics et logements de petite échelle.

L'histoire récente de ce territoire est liée à celle de l'opération « Centre sud », menée dans les années 60 et 70 par la Ville de Bagnolet pour valoriser l'arrivée de l'A3 et la réalisation de l'échangeur. Mais le pôle économique et hôtelier et les tours de logement modernes ont fait place à des ensembles urbains mal intégrés, difficiles à gérer ou sous-utilisés. La requalification de ce territoire du cœur d'agglomération est devenue nécessaire, en tenant compte des nouvelles dynamiques de l'est parisien.

Retrouver une identité commune autour du pôle Galliéri et conforter son devenir dans l'Est parisien

Cette partie de la commune, entourée par le péri-phérique parisien, l'A3, le quartier des Coutures et Montreuil a développé des caractéristiques urbaines et paysagères tout à fait spécifiques dont il s'agit aujourd'hui d'accompagner la mutation. Les orientations d'aménagement ont été abordées selon deux échelles de réflexion, l'une communale, l'autre plus globale, qui, bien que liées, restent néanmoins distinctes.

Pour les populations en place, la réalité de ce territoire riche et complexe, implique avant tout un travail de requalification urbaine et de liaisons à retrouver avec le centre-ville, le Haut Bagnolet, ainsi qu'avec Montreuil et Paris. Elle nécessite aussi de travailler à la mise en valeur de ces centralités fortes que sont le centre commercial Bel-Est et le parc départemental Jean Moulin, en améliorant leur insertion urbaine avec les quartiers proches y compris du 20^e arrondissement de Paris.



De la Porte de Bagnolet à la Colline de La Noue, vue depuis les quartiers sud de Bagnolet

Schéma d'objectifs intercommunal

Renforcer le pôle économique Bagnolet - Montreuil

- ☐ pôles économiques d'attractivité régionale
- ☐ soutenir des synergies de développement entre Gallieni et le Bas Montreuil

Relier le pôle Gallieni au réseau de l'est parisien, désenclaver le quartier de la Noue

- BHNS ou bus express
- infrastructure nouvelle TC
- aménager une place Gallieni

Valoriser les atouts paysagers de Bagnolet

- mettre en valeur la ligne intercommunale du plateau et des coteaux redéfinir l'ancrage du parc départemental dans la ville (perméabilités, lisibilité des accès)
- principe d'une liaison départementale des parcs de Seine-St-Denis*
- valoriser les grands systèmes écologiques et paysagers
- mettre en valeur les forts et leurs points de vue
- îlots d'activités existants ou potentiels à proximité du pôle Gallieni
- quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville
- limites de la communauté d'agglomération "Est Ensemble"
- infrastructure autoroutière
- axe de développement économique régional**
- axe de développement de l'autoroute A3 proposé
- tracé d'Arc Express, plan de mobilisation (à l'étude)

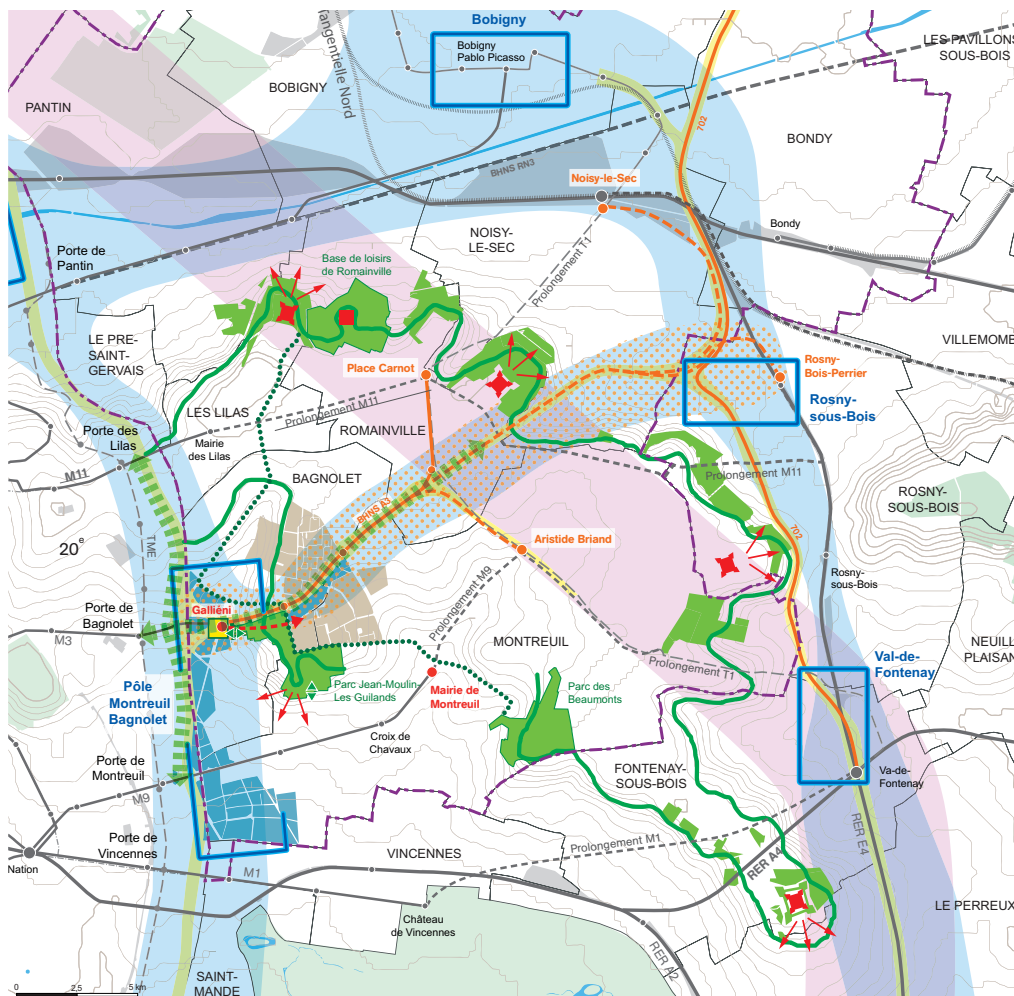
Sources : IAU Ile-de-France
 * Conseil Régional 93, "Chemins des parcs"
 ** IAU IdF 2009 - Étude sur l'extension de la ligne de métro 11
 apur
 0 0.5 1 km

Des Bus à Haut Niveau de Service sur l'A3

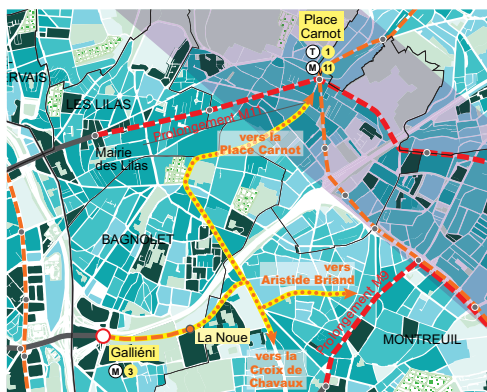
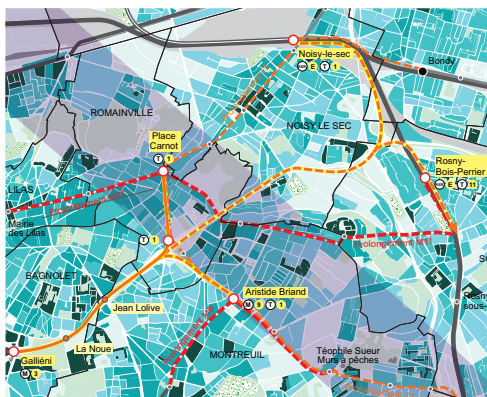
- tracé à étudier
- pôle intermodal ou correspondance
- station

Un tramway à crémaillère ou un ascenseur, un téléphérique...

- prolongement éventuel
- tracé à étudier
- pôle intermodal ou correspondance
- station



Différents scénarios possibles pour renforcer l'offre en transports en commun



Dans le même temps, le devenir du pôle économique et de transports Gallieni constitue un enjeu majeur pour le positionnement de Bagnolet dans l'Est parisien, qui demande d'imaginer ses différentes évolutions possibles.

Des projets de transport en commun pour soutenir la reprise économique et démographique

La présence conjointe d'un parc départemental, de la seule gare internationale d'autocars d'Ile-de-France, d'un centre commercial, d'un pôle d'emploi et de nombreuses emprises mutables soutient de réels enjeux fonciers en plein cœur d'agglomération, en particulier dans le cadre de l'intercommunalité d'« Est ensemble ».

Les propositions visent à conforter un redéveloppement économique déjà perceptible, à identifier des synergies possibles avec le Bas Montreuil autour de filières spécifiques, comme les métiers de l'audiovisuel et du spectacle ou l'ameublement, mais aussi à valoriser le foncier le long des axes structurants comme des voies rapides.

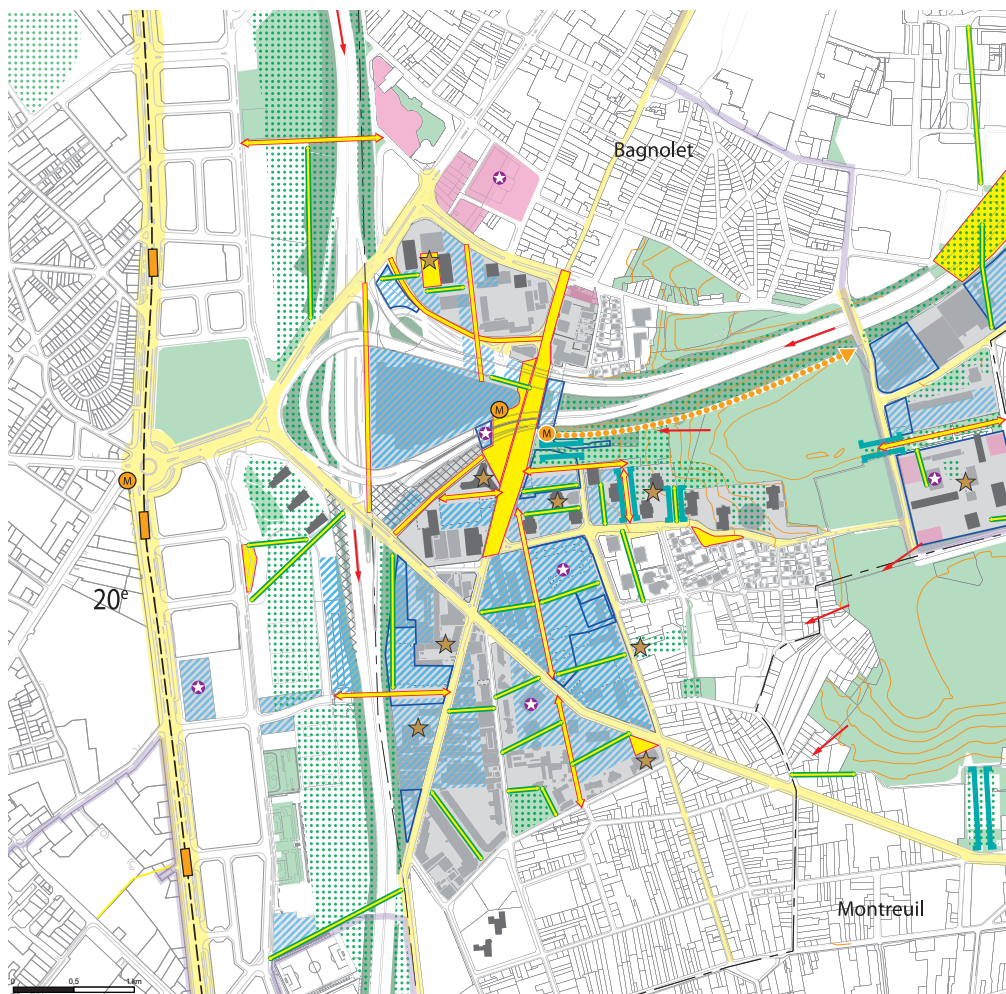


Schéma d'objectifs d'aménagement

- Parcelle stratégique
- Redev. à favoriser
- Projet en cours
- Requalifier, restructurer les ouvrages d'art
- Requalifier l'espace public
- Aménager des places et des espaces publics
- Aménager des liaisons piétonnes et paysagères
- Réaliser des voies prioritaires
- Renforcer, requalifier la ceinture verte et les espaces verts
- Mettre en valeur les entrées du parc
- Mettre en valeur les vues remarquables
- ★ Équipement public à créer ou à restructurer
- Renforcer la desserte en TC du Haut Bagnole et du pôle Gallieni
- Tramway
- Secteurs "politique de la Ville"
- Bâtiment de plus de 15 étages
- ★ Patrimoine à valeur architecturale et urbaine

Sources : Apur - Cadastre Direction Générale des Impôts mise à jour Mars 2009
apur
 Octobre 2009

À ce titre, la réalisation d'une nouvelle offre en transports en commun est indispensable pour relier Bagnole au réseau régional rapide (métro, RER, projet d'Arcexpress...) et aux autres polarités (Noisy-le-Sec, Val-de-Fontenay...) de l'est de l'agglomération.

Mais la question des transports en commun relève aussi d'une dimension plus locale, pour répondre à l'isolement des quartiers denses du Haut Bagnole, la Noue et les Malassis. Les différents scénarios proposés aux échelles communale et régionale, comme les propositions d'un bus à haut niveau de service sur la bande d'arrêt d'urgence de l'A3 ou d'un tramway câblé à travers le plateau de Bagnole - Montreuil - Romainville, doivent encore faire l'objet d'études de faisabilité plus poussées.

Le renforcement des transports en commun est décisif pour l'emploi. Il l'est aussi et en premier lieu pour accueillir de nouveaux habitants et pallier au dynamisme démographique encore fragile de Bagnole. Le parc départemental et ses coteaux boisés forment un autre atout essentiel pour renforcer l'identité et l'attractivité de Bagnole.

Paysage et espace public, requalification urbaine et emprises stratégiques... des propositions concrètes pour le PLU

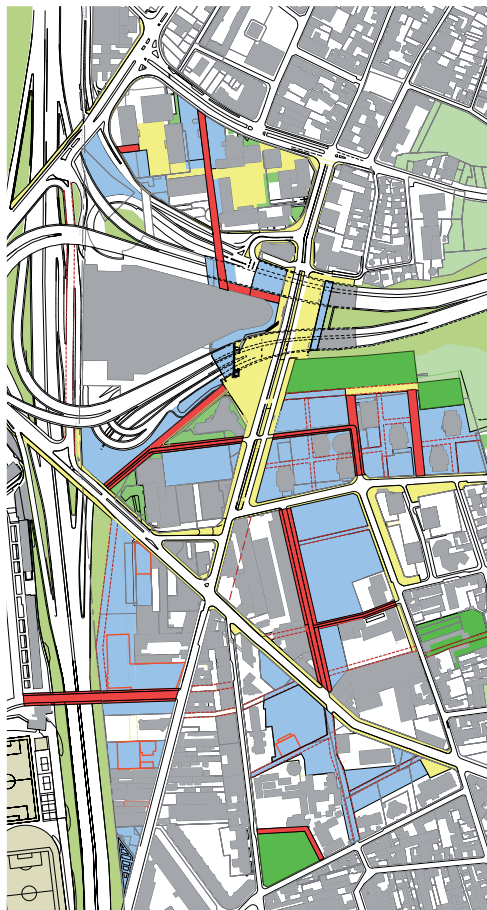
Les objectifs de mise en valeur du grand paysage et de l'espace public, de requalification des ensembles résidentiels et de développement économique ont été repris à l'échelle communale. L'étude insiste sur le travail important à mener sur quelques mesures et secteurs stratégiques, afin d'être intégrés au PLU en cours d'élaboration.

L'orientation donnée à ces propositions est avant tout guidée par l'importance des vides et des tissus peu denses dans le paysage urbain. La question de leur forme et de leur devenir soutient différentes thématiques d'aménagement : mettre en place un maillage viaire diversifié intégrant les opérations des années 70, valoriser le relief et les espaces libres dans un projet de paysage, renforcer la mixité dans les ensembles modernes, identifier les parcelles stratégiques mutables et les

Les invariants d'aménagement sur les quartiers sud

- espace public nouveau ou fortement restructuré
- réserve de voirie, servitude de passage à étudier
- espace public piétonnier à requalifier ou à créer
- surface aménageable (espace libre, paysager, bâti)
- espace vert public nouveau ou à réaménager
- espace vert ou paysager privé à requalifier
- bâti existant à conserver ou à restructurer

Sources : Apur - Cadastre Direction Générale des Impôts mise à jour Mars 2009
 apur
 Octobre 2009



laire. Elles ouvrent des vues proches et lointaines et créent des lieux repères.

Le plan des « Invariants d'aménagement » met ainsi en évidence les nouvelles rues ou espaces publics à créer ou à restructurer, par des propositions qui dégagent d'importantes possibilités de réaménagement telles que :

- la requalification de l'axe historique de l'avenue Général de Gaulle et du parvis Galliéni, grâce au basculement de la gare de bus RATP sur des délaissés de l'A3 ;
- la restructuration de la rue des Champeaux en liaison paysagère par la reprise des ouvrages d'art de l'échangeur et des parkings ;
- le réaménagement des dalles et des pieds de tours de la Fosse aux Fraises par des constructions basses et des espaces libres mieux définis, ainsi que des allées paysagères conduisant au parc ou le longeant.

La fabrication de foncier et l'engagement de projets en phase opérationnelle

La présence d'anciennes activités le long du boulevard Périphérique et de l'A3, d'équipements sportifs et scolaires à restructurer, ainsi que de quelques grandes opportunités foncières autour du centre Bel-Est pose la question des mutations à court et moyen termes.

Outre les propositions d'espace public déjà citées, certains projets stratégiques nécessitent le lancement d'études plus opérationnelles :

- le prolongement de la rue Serpollet par une nouvelle passerelle enjambant le Périphérique qui engage la mutation des ses franges à Paris comme à Bagnolet ;
- la démolition du bâtiment de la Serap pour agrandir le parc départemental et assurant, en même temps, la restructuration de la Place Galliéni ;
- la création d'une voie nord-sud à travers l'îlot du groupe scolaire Paul Langevin et de la friche d'EDF-GDF...

Ces propositions sont à la fois des projets de liaison et des supports de redéveloppement urbain. Les scénarios d'aménagement développés sur ces secteurs montrent des constructibilités importantes.

Sans rentrer dans le détail des formes urbaines de demain, l'étude montre ainsi comment un travail fin sur les espaces non bâtis du secteur sud de Bagnolet devient un « initiateur de projet urbain », capable d'engager la requalification de quartiers aujourd'hui peu valorisés.

projets d'équipements publics, densifier tout en augmentant la végétalisation des îlots ...

Dans la perspective de l'arrivée du tramway des Maréchaux en 2012, les objectifs d'aménagement portent tout particulièrement sur l'interface avec Paris et les liens avec le 20^e arrondissement, mais aussi sur le secteur Galliéni qui forme le véritable cœur urbain du Centre Sud, et sur les relations entre le parc Jean Moulin et les quartiers de la Noue et de la Fosse aux Fraises. Les deux grands îlots d'équipement avenue de la République ont une importance particulière. Ils constituent des réserves foncières et offrent des possibilités d'articulation avec le sud de la commune.

L'espace public comme levier d'aménagement

L'espace public est la principale entrée opérationnelle. La proposition d'un réseau de venelles, de dalles et de rues bien identifiées préfigure le paysage bagnoletais de demain. En recréant une structure urbaine identitaire et qui s'ancre dans l'histoire, ces nouvelles voies enrichissent le réseau existant et intègrent dans un même avenir les grands ensembles modernes et le petit parcel-

Une requalification urbaine possible grâce aux nombreux espaces libres

